

13 novembre 2015

# Bien vivre à Cagny



L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes "EHPAD Saint-Joseph"

## Les établissements spécialisés de Cagny



Etablissement médico-éducatif "Les Chrysalides"





## Edito du Maire



Les Cagnysiens se sont retrouvés devant la mairie le lundi 16 novembre à 12 heures pour un moment de partage et d'émotion.

Il n'y a pas de mots suffisamment forts pour exprimer ce que nous ressentons tous depuis ce vendredi 13 novembre.

Pas de mots pour exprimer cette horreur devant ces actes barbares, ces actes inqualifiables.

Presque une année après la tuerie de Charlie Hebdo, nous voici à nouveau réunis, alors que sonne le glas au clocher de notre église, pour faire front face à la terreur, face à l'intégrisme, face à l'obscurantisme.

Des individus nous ont déclaré la guerre, une guerre non conventionnelle, au nom d'une foi moyenâgeuse que l'on ne peut comprendre et accepter. Pour ces gens, la France, pays de culture, pays de liberté, pays de valeur démocratique devient l'ennemi à abattre.

La France, ce n'est pas que notre gouvernement, ce sont tous les citoyens, tous les Cagnysiens.

Notre Président demande l'Union Sacrée pour faire face à ce déferlement de haine sans précédent.

Ici aussi, à Cagny, nous devons faire face tous ensemble.

Les enseignants, les parents d'élèves et les écoliers se sont réunis, avec les élus, dans la cour de l'école le lundi 16 novembre à 11 heures 45. La ronde qu'ils ont formée en se tenant par la main lors de la minute de silence a été un moment fort et émouvant.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre bulletin municipal

Bien à vous  
Alain Molliens

**2 > Edito du Maire****3 > ACTU**

Compte rendu de la réunion du  
Conseil Municipal du 10 juin 2015

**4 > DOSSIERS**

Concertation préalable BHNS  
L'éclairage public de Cagny

**6 > VIE SCOLAIRE**

La rentrée et le périscolaire  
Les modes de garde  
La zumba

**8 > LA PLUS ANCIENNE ASSOCIATION SPORTIVE : L'ESCB****9 > SI CAGNY M'ÉTAIT CONTÉ**

L'ESCB : hommage à "Cadet" Roussel

**10 > DOSSIERS**

Cagny terre d'accueil

**12 > MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS**

Le jour de la nuit  
Les 3 rendez-vous du 19 septembre  
La réderie

**16 > HOMMAGES**

La commémoration du 11 novembre

**16 > INFOS**

Qu'est-ce qu'un PIG ?  
3 jeunes mis à l'honneur  
Inauguration du Carrefour Market  
Sécurité routière

**18 > EXPRESSION DES LISTES ÉLUES****19 > VIE MUNICIPALE**

Les Cagnysiens ont du talent  
Agenda - Etat civil  
Permanences des élus

**Extrait de la séance du Conseil Municipal du 10 Juin 2015****1 - Retour sur la présentation de l'étude de faisabilité et estimation financière du projet de surveillance vidéo**

Monsieur le Maire revient sur la présentation de l'étude par le bureau d'études CSP tout en précisant qu'il n'y a pas lieu de procéder au vote puisque cela a déjà été fait lors d'une précédente séance. Il précise que CSP doit déposer le dossier en préfecture début juillet et que la dématérialisation de l'appel d'offre doit être faite sur le site des marchés publics dès que possible.

**2 - Projet Bus Haut Niveau de Service : passage sur la commune de Cagny**

Validation des modalités de concertation préalable au projet de lignes de Bus à Haut Niveau de Service d'Amiens Métropole. Organisation de l'information et de la participation du public à l'élaboration du projet.

Par une délibération en date du 26 mars 2015, le Conseil d'Amiens Métropole a récemment acté la réalisation d'un schéma armature BHNS constitué de trois lignes et validé ainsi les objectifs et caractéristiques de ce projet.

Amiens Métropole envisage à présent d'assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de ce projet, en organisant la procédure règlementaire de concertation préalable. Celle-ci se déroulera du 8 juillet au 30 septembre 2015 et aura non seulement pour but de présenter les enjeux et les objectifs du projet BHNS, mais aussi de recueillir les avis et observations du public sur les variantes de tracés.

La commune de Cagny étant concernée par la réalisation de ce projet BHNS, la communauté d'Agglomération a souhaité l'associer à cette démarche.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Cagny délibère :

Article 1 : le calendrier et les modalités de concertation proposés par Amiens Métropole sont approuvés.

Article 2 : le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

[pour 15 contre 0 abstention(s) 0]

**3 - Modification des statuts du SIVOM du Canton de Boves - changement de dénomination**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour faire suite à la suppression du canton de Boves en date du 1er janvier 2015 (conformément au décret 2014-263 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la

Somme), le comité syndical du SIVOM du canton de Boves, par décision du 13 avril 2015, s'est prononcé pour la transformation du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte du canton de Boves, en syndicat intercommunal à Vocation Multiple à la carte de Boves et la dénomination suivante : SIVOM de Boves.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement à ces dispositions.

[pour 14 contre 1 (J.P Vatin) abstention(s) 0]

**4 - Amiens Capitale**

A l'unanimité, le Conseil Municipal de Cagny apporte son soutien à la mobilisation afin qu'Amiens reste Capitale Administrative Régionale. Sur proposition du Maire, la mairie de Cagny restera ouverte les 18 et 19 juin prochains jusqu'à 22 heures afin que les administrés puissent venir accompagner cette mobilisation.

[pour 15 contre 0 abstention(s) 0]

**Questions diverses :****Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Alain Spriet revient sur la concertation mise en place depuis peu, une dizaine de personnes s'est exprimée. Il précise qu'aucune décision n'est prise, notamment pas de construction dans les zones humides. Le délai de la concertation est prolongé jusqu'au 31 août.

**Site Internet de CAGNY**

Il est proposé de diffuser l'information sur la réalisation prochaine du nouveau site de la commune.

**Le DUERP** : document unique d'évaluation des risques professionnels

Document obligatoire. Il est possible de déléguer cette opération par le biais d'un groupement de commandes dont la dépense peut être estimée à environ 10 000 euros. Il a été décidé de le faire en interne, au secrétariat avec la collaboration du conseiller Philippe Choque.

**Accessibilité des établissements recevant du public**

L'agenda doit être rédigé avant le 26 septembre prochain. Une convention est signé avec Amiens Métropole pour la passation d'un marché à groupement de commandes.



Mardi 15 septembre, à la salle des fêtes de Cagny s'est tenue une réunion publique de présentation du projet de **Bus Haut Niveau de Service (BHNS)**, organisée par l'équipe d'Amiens Métropole chargée des transports et animée par Monsieur Pascal Riffart, Vice-président d'Amiens Métropole. Ce dernier a longuement présenté les grandes lignes du projet, ses caractéristiques et a annoncé des chiffres clés. Un moment d'échange a ensuite permis à l'assemblée présente de formuler ses remarques et de poser des questions aux techniciens présents.

**Pourquoi une rénovation du réseau de bus amiénois, pourquoi un BHNS, à quel coût, dans quels délais, quel impact pour une commune comme Cagny ?**

**Ce sont quelques unes des nombreuses questions auxquelles les Cagnysiens attendaient une réponse.**

### **Pourquoi rénover le réseau de bus actuel ?**

Amiens Métropole souhaite repenser complètement son offre de transports collectifs urbains pour qu'ils soient plus efficaces et de meilleure qualité. La refonte du réseau Ametis en 2013 a permis une offre plus lisible et un cadencement régulier qui ont permis de mettre fin à une période de baisse de fréquentation (-25% en 15 ans).

L'année 2014 a même été marquée par une augmentation de fréquentation de 14%. L'arrivée du BHNS devrait contribuer à accentuer cette tendance. Plus de rapidité, plus d'accessibilité, plus de régularité, plus de confort.

### **Pourquoi réaliser un BHNS?**

Pour correspondre aux besoins d'un maximum d'usagers, afin :

- de séduire les automobilistes pour les convaincre d'utiliser de préférence le bus dès qu'ils le peuvent,
- de pouvoir se rendre partout dans Amiens Métropole en réduisant les temps de parcours et en les rendant plus fiables,
- d'être utile aux personnes qui habitent autour de la métropole et qui se rendent en ville quotidiennement pour le travail ou fréquenter les équipements commerciaux, scolaires ou de santé.

3 lignes de bus à haut niveau sont annoncées (soit 44 kms), des sites propres aux bus, de nouveaux bus plus modernes, une refonte globale du plan du réseau.

### **Pour quel coût ?**

Le projet est estimé à 85M€ auquel il convient d'ajouter le coût de la construction du futur dépôt de bus estimé à 15M€.

### **Le planning du projet:**

Les concertations préalables : jusqu'en septembre 2015. Une enquête publique : de septembre 2015 à mi-2016. Les études et les procédures administratives : jusqu'à mi-2017. Les travaux de mi-2017 à début 2019. Mise en service programmée pour mars 2019.

### **Quel impact pour Cagny ? :**

Rappel: Une enquête de satisfaction du réseau de bus avait été menée par la nouvelle équipe municipale, fin août 2014 auprès des Cagnysiens. Malgré un faible taux de réponses, vos remarques (principalement sur la fréquence insuffisante du passage de la ligne B13) avaient été remontées auprès des instances d'Amiens Métropole chargées des transports en commun. Suite à ce questionnement, Monsieur Riffart a rencontré vos élus et quelques usagers cagnysiens en mairie, afin d'envisager les possibilités d'améliorer la desserte de Cagny. Notre demande a été entendue puisque Monsieur Riffart nous a assuré que la ligne B13 comporterait un passage supplémentaire le matin et le soir. Une réunion s'est déroulée en mairie le 3 novembre dernier avec les usagers présents à la réunion BHNS et intéressés par une rotation supplémentaire. L'horaire souhaité est le matin à 7h25 arrêt Cagny ZI vers Amiens et le soir, à 18h04 arrêt Cagny ZI vers Boves. Ces horaires ont été proposés au service métropolitain chargé des transports.



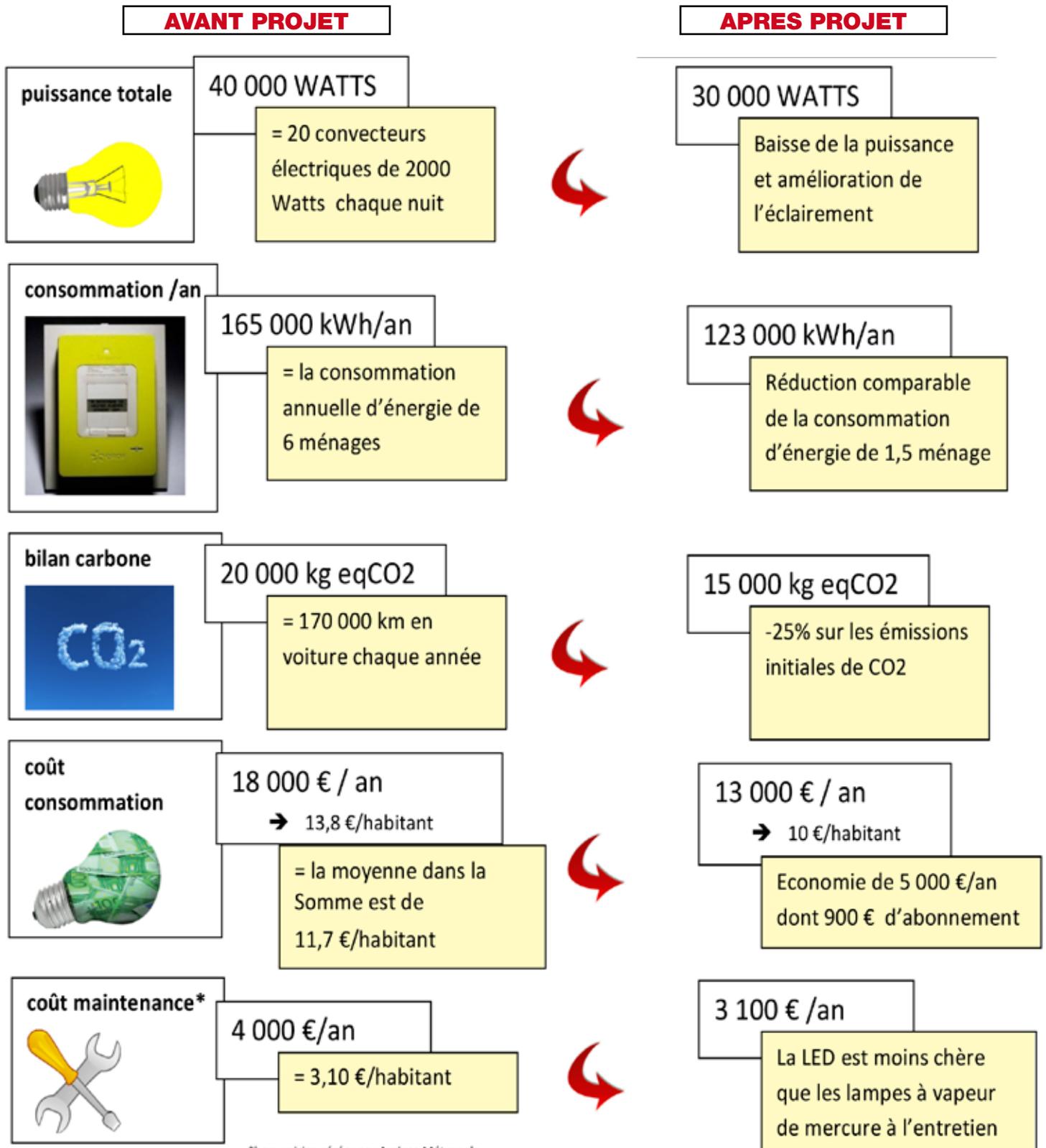
M.R.

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : DÉTAIL DU PROJET «LOTISSEMENT DE LA GARENNE»

La rénovation de l'éclairage public de ce lotissement consiste au remplacement des 95 lanternes énergivores type « vapeur de mercure » par des lanternes économiques en LED. Le montant de cette opération est d'environ 50 000€, aidée à 40% par la FDE 80. Le retour sur investissement est d'environ 6 ans. A noter que la commune devra en même temps changer l'ensemble des mâts qui sont vétustes et dangereux pour certains : coût pour la commune de ces deux opérations : 100 000 €.



### QUELQUES CHIFFRES\*...



\*hors voiries gérées par Amiens Métropole

\*Enquête réalisée par la FDE80 et présentée le 10 octobre lors de l'animation du Jour de la Nuit.

# VIE SCOLAIRE



Une réunion s'est déroulée le 18 septembre dernier avec les enseignants et les parents d'élèves. A l'issue de cette réunion, Alain Molliens est intervenu pour faire un compte rendu des activités périscolaires 2014/2015 en évoquant le nombre d'activités, la qualité de ces activités, la compétence des intervenants ainsi que le coût pour la commune. Il a ensuite annoncé les nouvelles activités périscolaires (informatique, musique et apiculture) et a précisé que dorénavant l'ensemble des activités seraient payantes.

## Coût des activités périscolaires :

2014/2015: 200€ par écolier, entièrement pris en charge par la commune.

2015/2016: 50% pris en charge par la commune et 50% par les parents, ce qui représente 1€ par enfant et par séance d'une heure, soit environ 100€ par enfant. Cette participation financière des parents d'élèves permet de conserver des activités périscolaires variées sur Cagny.



C'est la rentrée et la découverte de la classe de Stéphanie Maloigne entièrement rénovée. Zoé: *«Elle est belle, avant elle était moche»*. Louis : *« Dans l'ancienne peinture, il y avait des trous »*. Morgan, nouvel élève : *«Mieux que la classe que j'avais avant»*. Ce sont autant de compliments qui, soyons en sûr, iront droit au cœur de nos employés communaux qui ont œuvré, pour nos écoliers, pendant les vacances scolaires.



## Les nouvelles activités périscolaires



### L'informatique avec Mounir.

**Objectif de l'atelier :** Initier les élèves à l'informatique et aux multimédias, à la photographie, au travers de reportages vidéos.

L'activité se déroule lundi, mardi et jeudi.

Initiation à l'informatique de base pour les plus petits, à la prise d'images (photos, vidéos), aux multimédias avec les plus grands. Ces travaux seront réalisés en lien avec les enseignants.





### La musique et l'origami avec Victor

**Objectif de l'atelier musique :** prendre conscience de l'importance et de la diversité de la musique dans le monde de tous les jours.

L'activité se déroule lundi pour les petits et jeudi pour les grands. Découverte de divers instruments, divers styles de musique, des chants, l'utilisation d'instruments rythmiques.

**Objectif de l'atelier origami :** travailler la concentration, la patience et l'autonomie.

L'activité se déroule le mardi pour les moyens et les grands. Le travail de pliage de papier permet la création d'objets utiles ou décoratifs sur des thèmes choisis par les enfants.



### L'apiculture avec Stéphane et Jean-Louis, apiculteurs et formateurs en apiculture.

**Objectif de l'atelier :** Faire découvrir le développement durable et la bio diversité au travers du monde des abeilles.

L'activité se déroule le lundi et est réservée aux élèves de CE2, CM1, CM2. Pour cette première année, l'activité consiste en la découverte de l'abeille et de son cycle de vie, puis en la construction d'une ruche durant l'hiver. Ce n'est qu'en mai et juin que ces ruches seront installées pour accueillir leurs petites pensionnaires!

Les enfants ne seront pas en contact avec les abeilles avant début mai.



### Et toujours la zumba avec Julie

Comme l'année dernière, la zumba s'est installée à la salle des fêtes de Cagny. Cette discipline allie des pas de danse latine à des mouvements de fitness dans une ambiance conviviale. Celle-ci se décline pour tous les âges afin de s'adapter au rythme de chacun.

**La zumba kids** (dès 4 ans) permet aux enfants de se dépenser tout en dansant. L'apprentissage de chorégraphies de manière ludique leur permet de développer la coordination, le rythme et la créativité artistique. **La zumba Fitness** s'adresse aux adultes et adolescents à partir de 12 ans. C'est un cours cardio avec des mouvements de fitness et de renforcement qui en font un entraînement optimal pour ceux qui souhaitent brûler des calories tout en gardant le sourire. Enfin **la zumba gold** se destine aux seniors et grands débutants. C'est un cours d'intensité moindre qui permet de travailler la coordination, l'équilibre ainsi que la tonicité musculaire tout en douceur et en s'amusant !



Venez faire un essai et découvrir la Zumba à la salle des fêtes de Cagny avec Julie.

Zumba gold le mardi à 18h20 - Zumba kids le mercredi à 15h15 pour les 7-11ans et 16h15 pour les 4-6ans  
Zumba fitness le mercredi à 19h. **06 13 50 42 32/ juliezinfitt@gmail.com**

### LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

DELIENCOURT	Françoise	29 rue de Beauvoir	tel: 03.22.46.04.07
FEUDRE	Marie	14 rue Marcel Martin	tel. 03.22.09.50.16
HERNY	Jennifer	9 Chemin de l'Épinette	tel: 06.09.71.78.73
PRUVOST	Maryline	3 Imp. Jacques Brel	tel: 03.22.46.46.04
REMY	Sophie	23 rue Jean Catelas	tel: 09.54.77.16.49

### MICRO CRÈCHE «Les petits lutins»

propose un accueil des enfants de 2 mois et demi à 4 ans

de 7h30 à 19h30 au 2B rue des prés - CAGNY

Contact : Monsieur Lafont au 06 80 12 64 39 - [aupaysdesenfants.net](http://aupaysdesenfants.net)

# La plus ancienne association sportive de Cagny



Equipe première

équipe de vétérans. Les joueurs sont encadrés et accompagnés par 16 dirigeants avec cette année, et c'est une première, un entraîneur expérimenté en la personne de Pascal Pouchain.

Ancien joueur professionnel de l'ASC, il a entraîné les jeunes « nationaux » de l'ASC, l'ASPTT, Longueau, Salouel avant de prendre les rênes de l'équipe de Cagny. L'objectif assigné par les dirigeants est de stabiliser l'équipe première du club dans les deux plus hautes divisions départementales d'ici 3 ans. Aujourd'hui les équipes séniors évoluent en seconde et quatrième division.



Equipe réserve

Le club souhaite aussi restructurer son école de football qui, malheureusement, est en perte d'effectifs depuis 2 saisons. En effet, les jeunes de 6 à 13 ans étaient 31 en 2013, 22 en 2014 et seulement 11 cette année.

L'ESCB a toujours été une « pépinière » de talents et de nombreux jeunes joueurs, de tout temps, ont quitté le club pour tenter leur chance dans des équipes évoluant au niveau supérieur. C'est encore plus d'actualité aujourd'hui. La présence de nombreuses équipes de jeunes dans des clubs plus importants de la métropole amiénoise, ne favorise pas la tâche des dirigeants.

Mais l'équipe dirigeante, animée par le président Bruno Godin ainsi que Jean Pascal Compagnon, Daniel Dagneaux, Bernard Paris, Frédéric Wlodarczick et Christophe Duseval s'est fixé comme objectif de développer l'école de football afin de pérenniser les équipes de jeunes et préparer l'avenir.

Bruno Godin  
*Président*

# Si Cagny m'était conté...

## L'ESCB

1968 : Le Président de l'entente sportive Cagny Boutillerie, René « Cadet » Roussel, donne le coup d'envoi du match Abbeville Henin-Lietard lors de l'inauguration du stade de football.

1977 : Après son décès, un dimanche de novembre, « Cadet » Roussel passe sa dernière nuit au stade de foot de Cagny, veillé par les dirigeants et les joueurs du club.

A cette occasion, Cagny a les honneurs d'Europe 1 qui commente l'événement sur ses ondes.



Pour plusieurs générations de Cagnysiens, « Cadet » a incarné le foot dans notre village.



Les plus anciens se souviennent lorsqu'il venait les chercher au café du centre pour leur remettre des pelles afin d'enlever les bouses de vaches de la pâture qui servait de terrain de foot route de St Fuscien, ou encore du stade de foot miniature installé sur la pelouse de sa maison rue Mallet, avec les 22 figurines en bois, les rouges et noirs

de Cagny contre les jaunes.....

Enfin, comment oublier les maillots des joueurs qui, semaine après semaine, étaient lavés le lundi par son épouse, Angéline « Nana », et séchaient dans la cour.

### Les reconnaissez vous ?

De gauche à droite : Pierre Bissac, Maurice Beldame, Daniel Bazin, Bernard Deliencourt, René Roussel, Roberte Beldame, Georges Fournier, Michele et Gerard Loy.



Alain Molliens  
Novembre 2015

« Les personnes polyhandicapées attendent dans leur mystérieux silence le sens qui va être donné à leur vie ». (Parole d'un parent)

L'établissement médico-éducatif «Les Chrysalides» est implanté dans la résidence de la Briqueterie, situé entre la rue des Fauvettes et la rue Henri Barbusse.

Géré par l'association APF département HANDAS, «Les Chrysalides» est un établissement mixte qui accueille des adolescents et jeunes adultes polyhandicapés âgés de 14 à 20 ans. Cet établissement s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement global proposé aux enfants polyhandicapés accueillis au centre médico-éducatif «Jules Verne», situé aux 3-5 rue du Pinceau à Amiens. Nous étions cagnysiens depuis décembre 2002 dans des locaux que l'on voulait provisoires, en attendant la construction d'un établissement adapté au polyhandicap. Nous le serons désormais davantage puisque cette construction s'est achevée pour le plus grand bonheur de tous et toutes.

Pour nous situer, il faut se souvenir de l'ancienne briqueterie, celle des établissements Mouly d'où s'élevait une cheminée de briques propre à développer notre imaginaire d'enfant. Avec cette

installation dans ces nouveaux locaux depuis septembre de cette année, nous apprécions grandement la proximité d'un voisinage avenant et la tranquillité du lieu.

Si l'histoire des Chrysalides est marquée par l'attente, elle l'est également par des belles rencontres, ponctuelles ou plus durables, avec les habitants. Pour mémoire, un partenariat avec l'école avait

exemples qui enseignent la pertinence et la nécessité du « être ensemble » pour s'enrichir mutuellement.

Car, si le polyhandicap peut inviter à garder uniquement l'image d'une réalité associant plusieurs handicaps (handicap mental et handicap moteur auxquels s'ajoutent des formes de handicaps multiples et divers, notamment sensoriels), pour autant, l'existence de la personne polyhandicapée est bien réelle et ses désirs le sont tout autant. Comment ne pas aimer, comment ne pas être aimé au-delà de ce qui nous différencie ? Alors, il s'agit bien d'universalité, de métissage où la personne humaine se trouve au cœur de la cité. En cela, la municipalité de Cagny a largement contribué, par son soutien et sa disponibilité, à développer notre projet d'intégration dans la commune. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Et c'est ainsi que, petit à petit, nous prenons possession de ces nouveaux locaux, ouverts à la commune, dans le respect de ce vivre ensemble auquel nous tenons tant et qui contribue à l'épanouissement de tous.

Le Directeur, Hervé Ledoux

«Les Chrysalides»  
6, résidence de la Briqueterie - 80330 Cagny  
Tél. 03 22 44 05 29  
E-mail : [leschrysalides-cagny@orange.fr](mailto:leschrysalides-cagny@orange.fr)

**Etablissement médico-éducatif  
Les Chrysalides**



permis une journée riche d'échanges autour du vélo adapté, les rues de Cagny se transformant en pistes cyclables pour le plaisir de tous, petits et grands, handicapés ou pas. La venue de bénévoles de la bibliothèque reste un moment attendu et précieux pour les jeunes de l'établissement et l'équipe. Des relations amicales se sont ainsi tissées au fil du temps. De nombreux



**Maison d'accueil spécialisée  
«Le Châtaignier»**

Créée en 1987 à l'initiative de l'ADAPEI 80 (Association Départementale de Parents d'Enfants et d'Adultes Handicapés), la Maison d'Accueil Spécialisée de Cagny apporte une solution d'accueil aux familles de personnes adultes polyhandicapées.

Elle accueille sous régime d'internat 36 résidents dépendants pour tous les gestes de la vie quotidienne, ayant besoin de soins constants et souffrant de déficiences cognitives importantes. Elle est ouverte toute l'année. Son financement est assuré au travers d'un prix de journée dispensé par la Sécurité Sociale. Son

autorité de tutelle est l'ARS. Dans un cadre verdoyant, 3 pavillons de 12 résidents permettent de répondre aux besoins de cette population particulièrement attachante, pour laquelle un encadrement de professionnels déploie sa compétence technique, mais aussi ses qualités humaines et relationnelles.

53 salariés représentant environ 46 Equivalents Temps Plein se répartissent dans différents secteurs (Administratif, Médical, Paramédical, Educatif/ Soins, Services Généraux).

Leurs missions s'articulent à partir d'un Projet d'Etablissement dont les valeurs correspondent aux directions posées par l'ADAPEI 80.

Il nous faut mettre ici à l'honneur les personnels directement au contact avec les résidents (Educatrices Spécialisées, Moniteurs Educatrices, Aides Médico Psychologiques, Aides-Soignants, Surveillants de nuit Qualifiés, Infirmiers, Kinésithérapeute, Psychomotricienne qui chaque jour conjuguent leurs efforts pour apporter sécurité, soins, respect,

stimulation, tendresse à une population particulièrement fragile.

Au-delà de l'aide aux gestes de la vie quotidienne, (s'habiller, se nourrir, se laver etc.) de nombreuses stimulations sont proposées aux résidents (bibliothèque à Cagny, piscine à Moreuil, équitation à Demuin, sorties restaurant, marche, fauteuil roulant, achats, etc.)

Un médecin psychiatre, un médecin généraliste et un psychologue suivent avec attention la santé physique et psychologique des résidents.

Nichée au sein de ce havre de paix accueillant que représente Cagny, mais aussi tout près de la ville d'Amiens et de ses infrastructures, la Maison d'Accueil, ouverte depuis maintenant près de 30 ans, se reconnaît bien dans cette mission d'assurer, en étroite collaboration avec les familles, des solutions d'accompagnement adaptées et pérennes dans le temps.

Le Directeur, Joël Danglade

«Le Châtaignier»  
2 place Jean Jaurès - 80330 Cagny  
Tél: 03 22 47 04 47 - Fax : 03 22 46 27 50  
E-mail : [mas.cagny@adapei80.org](mailto:mas.cagny@adapei80.org)

Ouvert depuis février 1983 par l'ADAPEI 80 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), le **Foyer d'Hébergement** accueille des adultes en situation de handicap.

Il accueille en internat 25 adultes en mixité âgés de 20 ans à 60 ans et plus selon le projet de vie, déficients intellectuels, travailleurs en ESAT ou en EA et orientés par la CDAPH. L'accueil de personnes en situation de couple et/ou avec enfant n'est pas possible.

### MISSION DU FOYER D'HEBERGEMENT

La mission du Foyer d'Hébergement est d'offrir un lieu de vie sécurisant et stable, un soutien médico-social et éducatif ainsi que des possibilités d'activités diverses.

La structure, outre les services tels l'hébergement, la restauration et l'entretien, assure les soutiens nécessaires dans les actes de la vie quotidienne et

dans l'organisation de la vie personnelle, relationnelle et professionnelle.

L'établissement est habilité à l'aide sociale et les frais de prise en charge sont financés par le Conseil Départemental. La personne reverse une participation au regard de ses ressources selon les règles définies par le Règlement Départemental d'Aide Sociale.

L'hébergement est assuré toute l'année. Pendant les périodes de congé les séjours de vacances sont sous-traités avec des organismes de vacances adaptées.

Des activités éducatives et de loisirs sont mises en place avec les résidents, en dehors de leurs heures de travail, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

Personnel : Equipe pluridisciplinaire (chef de service, psychologue, personnels

### Foyer d'hébergement Les Papillons blancs



éducatifs, administratifs et de services généraux) de 15 personnes.

La Directrice, Brigitte Royer

«Les Papillons Blancs»  
Rue Latapie - 80330 Cagny  
Tél : 03.22.47.41.41 - Fax : 03. 22.46.33.03  
E-mail : foyerhebergement.cagny@adapei80.org

Ce site de culture maraîchère en production Bio est une des activités mises en œuvre par l'ESAT Picardie Ateliers, Centre d'Aide par le Travail (CAT) situé sur la zone industrielle nord d'Amiens et géré par l'ADAPEI 80. L'ESAT accueille chaque jour 94 personnes adultes handicapées qui sont encadrées par 22 professionnels.

L'ESAT Picardie Ateliers dispose de quatre secteurs d'activité :

- des ateliers de conditionnement et de sous-traitance industrielle
- une blanchisserie industrielle ultra moderne capable de traiter une tonne de linge/jour
- des activités espaces verts à destination des particuliers, entreprises et collectivités
- la culture maraîchère sur le site de Cagny

«Ch'Bio Gardin» occupe une surface d'un peu plus d'un hectare de bonnes terres maraîchères certifiées par le label BIO

obtenu auprès de l'organisme certificateur ECOCERT.

7 travailleurs handicapés, accompagnés par un moniteur d'atelier, y cultivent toutes sortes de légumes de saison qui sont proposés à la vente soit sur place dans une sympathique boutique, soit par paniers livrés dans différentes entreprises. La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 16h30, avec une prolongation le soir en pleine saison. Au-delà du simple aspect productif et commercial, Ch'Bio Gardin permet à ces personnes en situation de handicap, de développer du lien social et d'acquérir une véritable technicité en culture maraîchère.

N'hésitez pas à leur rendre une visite et

### Ch'Bio Gardin



venir admirer ces beaux et bons légumes de saison !

Le Directeur, Christian Hennerez  
www.esat-picardie-ateliers.fr

«Ch'Bio Gardin» Rue Jean Marie Tjibaou - Cagny  
Tél. 06 01 88 30 12 - Laurent GRENIER  
E-mail : cat.amiens.jardinbio@adapei80.org

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Saint-Joseph est situé au 2, rue Jean Catelas à Cagny. Il est implanté sur un terrain de 4 hectares et dispose d'une superficie de 5 600 m<sup>2</sup> habitables. Sa



EHPAD

capacité d'accueil est de 65 places. Il est habilité à accueillir des personnes de plus de 60 ans classées en Groupe Iso Ressources (GIR) de 1 à 6. Le GIR permet d'évaluer la dépendance des personnes accueillies, le GIR 1 traduisant la plus forte dépendance tandis que le GIR 6 indique que la personne est autonome.

Il est dirigé par Madame Marie-Pierre PATTE et compte 47 salariés répartis en 7 services (direction, administration, soin, animation, cuisine, entretien des locaux, lingerie)

La mission principale de l'établissement est l'accueil des résidents et l'accompagnement des personnes âgées dépendantes dans un souci d'amélioration constante des conditions d'hébergement et d'amélioration continue de la qualité des soins.

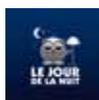
L'animation a une place importante dans la

vie d'un EHPAD. Pour que l'établissement reste un lieu de vie, des activités sont proposées afin qu'elles le fassent vivre. Elles sont réalisées par une animatrice et par des Assistantes de Soins en Gérontologie, proposant un accompagnement spécifique pour les résidents présentant des troubles du comportement. L'établissement se doit de s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi, des membres du Comité des Fêtes de Cagny viennent tous les lundis jouer à divers jeux de société. De même, une convention a été signée avec la municipalité de Cagny depuis septembre 2014 pour la mise en place d'activités intergénérationnelles dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

La Directrice, Marie-Pierre Patte

«EHPAD» 2, rue Jean Catelas - 80330 Cagny  
Tél 03 22 50 30 90 - Fax 03 22 50 30 89  
<http://www.ehpadsaintjoseph.sitew.fr>

# MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS



**Samedi 10 octobre 2015 : LE JOUR DE LA NUIT**

**Une après-midi et une soirée dédiées à la pollution lumineuse et à ses impacts sur la biodiversité**

Beau succès pour la manifestation initiée par la municipalité de Cagny et la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE80) avec l'aide de l'association «en savoir plus», des enseignants et des écoliers.

Près d'une centaine de participants. Parents, enfants, élus, Cagnysiens, se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une après-midi et une soirée festive.

Dès 16h00, une balade diurne ① était proposée en direction du bois de la Garenne, avec la traversée du bois ② suivie d'une montée sur les hauteurs de Cagny ③, le tout agrémenté de pertinents commentaires ④ de deux spécialistes Messieurs Philippe Boulogne et Arnold Clause. L'après-midi s'est prolongée à la salle des fêtes, par la découverte d'ateliers variés qui ont permis au public de découvrir l'agriculture biodynamique, l'apiculture, le lombricompostage, la problématique de la pollution lumineuse (impact sur la biodiversité, économies d'énergies, énergies renouvelables, astronomie), le système de désherbage à vapeur d'eau, la structure et les légumes du Bio Jardin, ainsi qu'une projection de photos des écoliers de Cagny prises lors de leur action sur le thème de «nettoyons la nature» ou lors de leur visite à Valloires. Les enfants ont pu participer à diverses animations.

Madame Barbara Pompili, Députée, Madame Brigitte Fouré, Maire d'Amiens et Monsieur Patrick Desseaux, Vice-président d'Amiens Métropole en charge du développement durable, nous ont fait l'honneur de leur présence.

En début de soirée, le public a pu partager un moment convivial ⑤. Divers potages BIO suivis d'une compote de pommes ont été offerts. Ce sont les élus et les membres du Comité des Fêtes qui ont préparé cette collation avec les légumes et les fruits achetés au Bio Jardin. Victor (notre nouvel intervenant périscolaire) à la guitare accompagné d'Alexandra ⑥ ont animé en chansons ce temps de détente.

A 21h00, après l'extinction totale de l'éclairage public dans Cagny, une balade nocturne ⑦ a permis aux participants de découvrir, le temps d'un soir, les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse.

M.R.





### L'apiculture : le monde des abeilles présenté par deux passionnés

Les travaux de l'abeille ouvrière, l'abeille butineuse, les cadres et la cire, le pollen et le miel...autant de sujets qui ont intéressé petits et grands. L'activité d'apiculteur est aujourd'hui un métier autant qu'une passion et un loisir. Une ruche était exposée et l'on pouvait goûter différentes variétés de miel.



### Réduire mes déchets et nourrir la terre

Un lombricomposteur en démonstration permettait de découvrir concrètement le processus naturel et écologique de cette technique.

### L'agriculture biodynamique

**La biodynamie** : Il s'agit de valoriser le sol et la plante dans son environnement naturel grâce à des préparations issues de matières végétales, animales et minérales (cornes de vaches, tisanes, quartz) qui sont appliquées à des moments précis, en fonction des rythmes cosmiques (lune, soleil, planètes). Le stand proposait aux visiteurs de nombreux documents et livres concernant la biodynamie.



### LA FDE80

a présenté une étude énergétique sur les bâtiments communaux ainsi que sur l'éclairage de Cagny (Dossier page 5). La pollution lumineuse était également présentée au travers de vidéos.



### Le désherbage à vapeur d'eau

Un stand proposait le désherbage à vapeur d'eau qui est une solution alternative aux désherbages des espaces publics aujourd'hui réalisés avec des produits phytosanitaires qui seront interdits dans quelques années. En exposant les végétaux à une température supérieure à 70°C, les cellules végétales éclatent et cela provoque la destruction des mauvaises herbes ou mousses. La partie aérienne de la plante est détruite en quelques secondes.



**Les enseignants et écoliers de Cagny** se sont mobilisés en participant à la conception du support de communication et en effectuant un repérage lors d'une balade diurne, un mercredi matin. Une projection de photos de leur participation à la protection «opération nettoyons la nature» était proposée. Des jeux (le fil d'Ariane, un jeu sur l'équilibre de la planète animé par Sylvie Delattre) ont été très appréciés des enfants.



Nos voisins du **Ch'Bio Gardin**, avec Laurent Grenier, ont été présents toute l'après-midi pour présenter leurs beaux légumes d'automne, qui ont servi à confectionner la soupe offerte aux participants.



# MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

## LES 3 RENDEZ-VOUS DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

### Découvrir Ch'Bio Gardin

Une première porte ouverte à Ch'Bio Gardin a permis à de nombreux visiteurs de découvrir, en se promenant, les parcelles cultivées de légumes d'automne et les serres encore remplies de belles tomates.

Un panier de légumes d'une valeur de 10€ était proposé à 5€ ce samedi matin.

Cette matinée a remporté un vif succès et Monsieur Christian Hennerez pense à renouveler cette opération dès le printemps prochain.



**Une visite conférence de l'église** était assurée par Monsieur Sébastien Sireau, guide conférencier qualifié à Amiens Métropole. L'église Saint-Honoré possède un chœur à chevet polygonal construit en pierre datant de 1614 et une nef en brique reconstruite en 1868 pour agrandir l'église tout en conservant l'ancien chœur. L'intérieur abrite quelques œuvres d'art réputées, des fines colonnes en fonte séparent la nef de ses bas-côtés et supportent la tribune.

Monsieur Sireau a évoqué les particularités de notre église (statuaire, colonnes, vitraux).



Une autre particularité a été évoquée par Monsieur le Maire sur l'horloge du clocher qui ne figure que sur trois côtés. «Lors de l'appel aux dons pour la réfection de l'église à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les châtelains de Cagny ont refusé de participer. De ce fait, il a été décidé de ne pas mettre d'horloge côté château».



## Portes ouvertes et kermesse à l'EHPAD

La directrice, le personnel et les résidents ont eu le plaisir d'accueillir les Cagnysiens l'après-midi afin de leur faire visiter l'établissement avec son espace de balnéothérapie, son minibus et sa chambre témoin. Les visiteurs pouvaient également participer à la kermesse où de nombreuses confections artisanales leur étaient proposées ainsi qu'un grand choix de compositions florales et de friandises.

La possibilité d'effectuer une balade en calèche dans Cagny a remporté un vif succès.

Les bénéfices de cette journée contribuent à financer une partie des animations et les sorties des résidents tout au long de l'année.



## Enorme succès pour la réderie d'automne,

comme le montre cette photo prise rue Balédent en fin de matinée. Une nouveauté cette année a concerné la restauration organisée par le Comité des Fêtes. Un accueil spécifique a été mis en place afin de passer commande et régler le repas, ce qui a permis de servir rapidement, sans attente les personnes qui souhaitent déjeuner. Nous rappelons que nos réderies sont possibles grâce aux bénévoles de la commune. Elles sont au bénéfice des habitants de Cagny, en particulier pour nos aînés.

# HOMMAGES

## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



De très nombreux Cagnysiens se sont retrouvés à l'espace Jean Cotrel pour la commémoration du 11 novembre.



Nous constatons avec plaisir que nous sommes de plus en plus nombreux pour célébrer ces commémorations.

Alain Molliens, en lien avec l'espace de mémoire, est revenu sur les principaux événements de l'année 1915, année la plus meurtrière de la grande guerre.

Michèle Biharé et Nicolas Bernard ont évoqué les événements de Cagny de l'année

1915 et ont ensuite lu un texte de Blaise Cendrars (auteur de «la main coupée») qui a combattu dans notre département avec la Légion Etrangère.

Les enfants des écoles ont rappelé les noms des soldats de Cagny morts pendant cette guerre avant une émouvante sonnerie aux morts suivie d'une envolée de pigeons organisée par Monsieur Lucien Carpentier.

## INFOS

### **Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement qui nécessiterait des travaux ?**

**Depuis le début de l'année 2015 et pour une période de 3 ans, notre commune bénéficie d'un programme de rénovation de l'habitat privé.**

Avec la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole, un programme d'intérêt général (PIG) a été lancé sur toutes les communes du territoire communautaire.

**Qu'est-ce qu'un PIG ?** C'est un programme qui permet aux propriétaires occupants et aux bailleurs, sous certaines conditions, **d'engager des travaux dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.**

Il s'agit avant tout d'y mener :

- des travaux qui vont permettre **de réaliser des économies d'énergie**
- des travaux qui vont permettre **d'adapter le logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap**
- des travaux **de réhabilitation lourde** permettant de remettre le logement aux normes de décence.

Pour vous aider à concrétiser votre projet de travaux, l'opérateur habitat **Page9 est à votre disposition**. Il vous apportera des conseils pour mieux définir votre projet, vous aidera à obtenir des subventions et des financements auprès de différents partenaires (ANAH, Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole, Département, Caisse de retraites...) et vous accompagnera jusqu'au bout de votre projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Agence Page9 d'Amiens :  
9, rue Dusevel - 80000 Amiens - Tél. 03 22 45 01 45 - Site Internet : <http://www.page9.fr/>

Si vous êtes propriétaire occupant, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition, les aides sont sous conditions de ressources.



## TROIS JEUNES RÉCOMPENSÉS POUR LEUR CIVISME

Lors du dernier Conseil Municipal, trois jeunes ont été mis à l'honneur. Grégoire, Alix et Nathan avaient aidé Monsieur le Maire et les Adjointes à sécuriser des panneaux métalliques qui avaient été démontés pour être assurément dérobés et emmenés la nuit suivante. Madame Spicher, directrice de la société ICF habitat nord, victime de cette tentative de vol, a remis, par l'intermédiaire d'Alain Molliens, un bon d'achat de 80 € à chacun de ces jeunes gens, en remerciement.



### Inauguration le lundi 26 octobre

De très nombreux Cagnysiens ont répondu à l'invitation de Monsieur Abdel Mamar pour l'inauguration du Carrefour Market de

Cagny. Lors de son discours, il a évoqué un espace optimisé, une surface de vente agrandie, de nombreux meubles froids fermés et des centaines de nouvelles références en rayon.

Alain Molliens, quant à lui, a mis en avant l'apport de ce magasin qui améliorera la qualité de vie des Cagnysiens et a souligné la création de 4 emplois supplémentaires sur notre commune.



### SECURITE ROUTIERE : révision du code de la route

Certains panneaux de signalisation vous sont-ils inconnus ou vous n'en connaissez plus la signification ?

Devant certains panneaux vous hésitez ou ne savez plus comment réagir ?

C'est peut-être, pour vous, le moment d'assister à la manifestation que nous souhaitons organiser avec l'association «Robin des Routes».

Gratuite, ouverte à tous, vous bénéficierez d'explications portant sur la nouvelle réglementation.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous inscrire en mairie. Cette formation sera organisée si vous êtes nombreux à participer.



#### Particuliers et professionnels

Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches  
Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes  
Personnalisation de documents - Mailings - Routage...

#### Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Centre OASIS - DURY - 1 allée de la Pépinière - RDC - Bât Passiflore - 80000 AMIENS  
Tél. : 09 67 28 17 33 - Fax : 03 22 38 82 18 - E-mail : commercial@icmmedia.fr

Si vous souhaitez paraître dans le **bulletin municipal de Cagny**, contactez-nous au **09 67 28 17 33**

# EXPRESSION DES LISTES ÉLUES

«**AGIR POUR CAGNY**» ne souhaite pas s'exprimer dans ce bulletin

## «**AGISSONS ENSEMBLE POUR CAGNY**»

Le 10 octobre dernier, la municipalité a organisé une action de sensibilisation à la pollution lumineuse. Convaincus, comme chacun le sait, de la nécessité d'agir pour un développement durable et une politique énergétique respectueuse de l'environnement, nous ne pouvons que saluer ce type d'initiatives.

Dans le même ordre d'idées, la volonté de procéder à une rénovation de l'éclairage public nous projetant vers les économies d'énergie est une décision économiquement salubre et écologiquement responsable.

Pourtant, si ces initiatives sont intéressantes, elles n'échappent pas à certaines interrogations et incohérences.

Tout d'abord, vanter les mérites du développement durable et des économies d'énergie au cours d'une manifestation organisée dans une salle des fêtes dramatiquement énergivore, très mal isolée et au bilan carbone probablement catastrophique nous paraît symboliquement hasardeux. Rénover l'éclairage public est une bonne chose, mais pourquoi ne pas parler aussi rénovation des bâtiments publics, en particulier de cette salle plutôt qu'introduire des tarifs élevés limitant les réservations et les utilisateurs. Sans parler du coût environnemental.

Un problème de cohérence donc, mais qui n'est pas unique.

En effet, après avoir fait de la sécurité un cheval de bataille électoral, après avoir lancé le projet caméras

de vidéosurveillance pour protéger les habitants, on vante désormais les bienfaits de l'extinction de l'éclairage public...

En résumé, des investissements conséquents prévus pour des caméras qui deviendront inutiles si la Mairie décide de supprimer l'éclairage public passé certaines heures. C'est à n'y rien comprendre.

Enfin, la majorité actuelle entend nous orienter vers les économies d'énergie, y voyant entre autres une réduction des dépenses pour la commune. On pourrait saluer cette volonté d'agir sur les finances publiques tout en respectant un engagement de non augmentation de la fiscalité pris devant les habitants de Cagny.

Mais alors, comment expliquer que la majorité du conseil municipal ait émis un avis favorable au projet d'Amiens Métropole d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties et, de ce fait, mandaté notre représentant de voter en faveur de cette hausse ? Pire qu'une incohérence du discours, c'est un véritable reniement des engagements pris devant les électeurs qui aura des conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages cagnysiens.

Quant à la possibilité de la compenser par une baisse de la fiscalité communale, elle serait une nouvelle fois en incohérence totale avec les signaux envoyés d'économies budgétaires responsables et mettrait en péril le financement des investissements et des services publics rendus par la Mairie aux habitants.

Les pouvoirs de l'assemblée métropolitaine étant plus importants à chaque réforme, le rôle du représentant de la commune est considérable. Nous demandons à Monsieur le Maire de rendre compte de son action au sein de cette assemblée métropolitaine. Depuis près de deux ans, aucune information n'a été diffusée aux Cagnysiens.

La transparence est aujourd'hui indispensable en matière de décisions publiques.

Jean Pierre VATIN  
Conseiller municipal

## «**BIEN VIVRE À CAGNY**»

### **Opposition constructive ou désinformation systématique ?**

En Juillet 2014, Monsieur le Maire écrivait dans son premier « édit » : *« je souhaiterais que notre bulletin municipal reste un magazine d'informations dénué d'esprit polémique ».*

Plus d'une année s'est écoulée, et nous constatons que le conseiller Vatin, qui se disait un opposant constructif, est toujours en campagne électorale et utilise son mandat uniquement pour dénigrer et faire de la désinformation systématique par le biais de l'espace d'expression que nous mettons à disposition.

A nouveau, il travestit la réalité et s'attaque sans discernement à toutes les actions menées par le Conseil... le développement durable, la salle des fêtes, les autres bâtiments communaux, l'éclairage public, les caméras de vidéo de surveillance, la taxe foncière...

**Comment ose-t-il critiquer** la manifestation « le jour de la nuit » à Cagny, d'initiative nationale, qui a eu un grand retentissement et a été saluée à la Métropole Amiénoise par son Vice-président Patrick Desseaux, en charge du développement durable et par notre Députée Barbara Pompili qui est restée plus de 2 heures en notre compagnie et qui a « tweeté » un message de félicitations pour cette initiative ? Le conseiller Vatin, qui a passé l'après-midi dans son sillage, nous reproche aujourd'hui cette manifestation au prétexte qu'elle s'est déroulée dans notre salle des fêtes énergivore.

**Comment ose-t-il nous reprocher** de ne pas parler de rénovation des bâtiments communaux ? Nous vous invitons à regarder notre dossier page 13 sur cette manifestation. La fédération départementale de l'énergie présentait sur son stand, à notre demande, une étude énergétique de la commune, éclairage public et bâtiments communaux. Ou le conseiller Vatin est de mauvaise foi ou il ment.

**Comment ose-t-il écrire** que notre politique tarifaire a limité les réservations de la salle des fêtes alors qu'elle a été plus louée et a rapporté plus en 2015 qu'en 2014, et surtout beaucoup plus qu'en 2013 (près de 40% d'écart) ?

Le conseiller Vatin ne peut l'ignorer. Alors pourquoi écrire le contraire ?

**Comment ose-t-il affirmer** que nous ferons des investissements importants pour des caméras qui seront inutiles si le maire décide de supprimer l'éclairage public à certaines heures de la nuit ?

Quand a-t-il entendu que le maire avait décidé de couper l'éclairage public la nuit ? Couper l'éclairage pendant 2 heures dans une démarche pédagogique pour sensibiliser à la pollution lumineuse est une chose, réduire l'éclairage la nuit comme cela peut se faire en est une autre, mais couper l'éclairage n'a jamais été envisagé. Pourquoi ces fausses informations, ces spéculations hasardeuses ? Pourquoi distiller l'inquiétude ?

**Comment ferait le conseiller Vatin** pour obtenir des avantages supplémentaires pour notre commune tout en refusant d'être solidaire de la demande des instances

métropolitaines pour continuer à investir ? **Comment remettre en cause** le projet de la Métropole Amiénoise d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties alors que la Métropole nous accompagne par le biais de la mutualisation sur des dossiers que nous ne pourrions mener seuls, la troisième tranche de la rue Henri Barbusse et les futurs travaux de la rue Latapie ?

Suite aux interventions de Monsieur le Maire, la Métropole nous accompagne également sur deux dossiers financés par le contribuable métropolitain.. La benne déchets verts dont l'installation n'était pas prévue à Cagny car nous sommes à proximité de la déchetterie de Saint Fuscien et le passage supplémentaire de la ligne B13 annoncé par le Vice-président aux transports Pascal Riffart qui, malgré le dossier BHNS, a tenu compte de l'attente des Cagnysiens.

**Comment peut-il reprocher** à Monsieur le Maire un manque de transparence alors celui-ci met tous les projets en débat au sein du conseil ?

Nous faisons le constat que nous sommes à des années lumières d'une opposition constructive, mais plutôt sur un travail de sappe d'un élu dont la seule activité n'est pas de travailler pour sa commune mais de continuer la campagne électorale bien loin des préoccupations des Cagnysiens.

Etre élu, c'est s'investir au bénéfice des habitants qui vous ont confié un mandat et pas seulement au bénéfice d'une liste politique.

Les élus de la liste BVC

# LES CAGNYSIENS ONT DU TALENT...

## Michel HER

«Je suis natif de la région lilloise. J'habite Cagny depuis 1982. De formation ingénieur chimiste, j'ai effectué presque toute ma carrière professionnelle à Amiens dans différentes fonctions au sein de la même entreprise. Je suis l'heureux grand-père de 5 petits enfants de 11 à 18 ans.»  
Monsieur Her a pratiqué l'escrime de 10 à 23 ans puis a commencé le jogging à l'âge de 40 ans. Il a participé à de nombreux marathons (Paris, Lille, Reims) la transbaie et surtout à plusieurs reprises aux 100 km d'Amiens Val de Somme et aux 100 km de Millau. Il organise des randonnées en Picardie depuis 20 ans ainsi que des randonnées en montagne. Depuis 2003, Michel participe régulièrement à des trekkings (tour des Annapurnas en 2003, tour du Mustang en 2008, le désert marocain en 2007, les îles Eoliennes et les volcans en 2009, l'Islande en 2010). Monsieur Her nous fera partager ses passions lors d'une présentation qui se fera à la bibliothèque Jean Giono début 2016.



## AGENDA Les dates à retenir...

<b>4 décembre</b>	<b>: Le Téléthon</b>	<b>12 décembre</b>	<b>: Le Noël des aînés</b>
<b>5 et 6 décembre</b>	<b>: Le marché de l'artisanat</b>	<b>8 janvier</b>	<b>: Les voeux du Maire</b>
<b>11 décembre</b>	<b>: La remise des jouets par le Père Noël à l'école</b>	<b>28 février</b>	<b>: La bourse toutes collections</b>
	<b>L'accueil des nouveaux arrivants</b>	<b>6 mars</b>	<b>: Le repas des aînés</b>

**Les jardins municipaux :** Des jardins vont se libérer en fin d'année 2015. Les habitants de la commune intéressés peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie. La location annuelle est de 30 euros.

**La benne déchets verts sera enlevée le 30 novembre prochain, pour toute la période hivernale**

## NAISSANCES Bienvenue à...

Noélie MARTEL née le 14 août 2015  
Ania LISIAK née le 4 septembre 2015

## MARIAGE Ils se sont unis...

Martine TROGNEUX et Jean-Luc LAMART  
le 18 septembre 2015  
Carine GUETTE et Gwenaëlle DELEPLACE  
le 19 septembre 2015  
Myriam BISSAC et Jean-Michel LECOQC  
le 24 octobre 2015

## DÉCÈS Ils nous ont quittés...

Paul DUCANGE le 30 juin 2015  
Andrée MARECHAL le 03 août 2015  
Michel ROUSSEAU le 08 août 2015  
Jeannine APPARU le 20 août 2015  
Marthe CHATELAIN le 20 septembre 2015  
Francine ZUGAJ le 11 octobre 2015  
Mathilde TIREL le 16 octobre 2015  
Marie-Thérèse DUQUENNE le 24 octobre 2015

Mairie de CAGNY - Place Emile Zola - 80330 CAGNY ☎ 03.22.50.30.00 - Fax : 03.22.50.30.04  
E.mail : [mairie.cagny@amiens-metropole.com](mailto:mairie.cagny@amiens-metropole.com) -

Retrouvez les informations de votre commune sur le site internet : [www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)

Heures d'ouverture :

La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 ainsi que le vendredi de 10h00 à 12h00  
Le secrétariat de mairie vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi matin entre 7h30 et 12h00

### Permanences

**Barbara Pompili**, votre Députée tient une permanence régulière en mairie. Les dates seront consultables sur le site [www.ville-cagny.fr](http://www.ville-cagny.fr)

**Blandine Denis**, votre Conseillère Départementale : permanence le 1er mercredi du mois de 14h à 16h, mairie de Cagny.  
Contact du Groupe des Elus Ecologistes, Vivien Deloge, 10 rue des Louvels - 80000 Amiens - Tél. 03 60 03 92 39  
E-mail : [vdeloge@somme.fr](mailto:vdeloge@somme.fr) - Facebook : <https://www.facebook.com/ecolosCD80>

**Joël Aimard** : Instructeur des autorisations de construire  
Permanence le vendredi 12 février 2016 de 9h à 11h, mairie de Cagny  
Tél. 03 22 97 41 06 - Email : [j.aimard@amiens-metropole.com](mailto:j.aimard@amiens-metropole.com)

**ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE : en dehors des heures de présence mairie (7h30-17h00), pour toute urgence, composez le ☎ 06 85 58 64 93**



Maison d'accueil spécialisée "Le Châtaignier"



Foyer d'hébergement "Les papillons blancs"



ESAT Picardie Ateliers "Ch' Bio Gardin"